

République FrançaiseDépartement de la Charente

Séance du Jeudi 28 Février 2019

Délibération n°20190228_06

Nombre de conseillers

En exercice : 74

Présents : 45

Absents : 29

- dont suppléés : 2

- dont représentés : 9

Votants : 55

- dont « pour » : 55

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0

**OBJET : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF ET AFFECTATION DU RESULTAT 2018
BUDGET SPAC**

Le jeudi 28 février 2019, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Charente, convoqué le 22 février 2019, s'est réuni sous la présidence de Jean-Pierre de FALLOIS à la Salle des fêtes de VARS.

Présents : AYRAULT Jean-Paul - BASSET Véronique – PARTAUD Xavier - COMBAUD Alain - GIRAUD-BERNARD Éric – ESTEBAN Philippe - SOULET Marilys - GAROT Jean-Pierre - AGUESSEAU Norbert - VERGEZ Brigitte - GUYON Jean-Guy – BOIREAUD Philippe - RENON Jean-Michel - KAUD Pascal - CHEMINADE Didier – GAGNAIRE Marie-Claire - PLOQUIN Monique - de FALLOIS Jean-Pierre - CROIZARD Christian – VIDAUD Pierre – CHABAUTY James - BERNARDAUD Thierry - BEAU Nathalie – RIVOLET Patricia - BROUTÉ Alain - LACOEUILLE Bernard ÉDRICH Patrick - GIROUX-MALLOT Françoise - BONNET Franck - ROUHAUD Henri - LHERIDEAU Daniel - SOURY Christine - DE LUSTRAC Jean-Marc - VINCENT Gérard - ROUMAGNE Magalie - PÉNAUD André – CAMY Bruno - POTEL Maryse – JABOIN-VIGREUX Véronique - LOTTE Michel - BUTON Sylviane – SEVRIT Raymond – GUITTON Claude - VIGIER Jean-Pierre - STASIAK Jean-Louis.

Absents excusés :

MOREAU Bernadette représentée par son suppléant RABIOUX Jean-Michel

CORNU Jean-Pierre représenté par son suppléant CHARRAUD Francis

CAILLAUD Nadia (pouvoir à GUYON Jean-Guy)

CHEMINADE Anne-Marie (pouvoir à ESTEBAN Philippe)

VIAUD Annette (pouvoir à de FALLOIS Jean-Pierre)

BRUN Jackie (pouvoir à KAUD Pascal)

LEMAIRE Marie-Claude (pouvoir à VIDAUD Pierre)

THURU Marie-Danielle (pouvoir à CROIZARD Christian)

BERTRAND Didier (pouvoir à BEAU Nathalie)

PELLETIER Dominique (pouvoir à LACOEUILLE Bernard)

DANEDE Laurent (pouvoir à ROUHAUD Henri)

LIOT Gérard - RAVION Didier - BLANCHON Alain - CECCHIN Catherine - TEXIER Didier - COLIN Jean-Pierre BOURIN Michel.

Absents non excusés : PRÉVAUTEL Caroline - FLAUD Yves - CRINE Jean-Jacques- DURAND Jean-Louis BERTHAULT Patrick - ROUSSEAU Christian - CHARRIAUD Sébastien - BOUCHAUD Gérard - BOURABIER Jacques BRUSCHINI Eliane - GEOFFROY Françoise.

Secrétaire de séance : VIDAUD Pierre.

**OBJET : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF ET AFFECTATION DU RESULTAT 2018
BUDGET SPAC**

Monsieur le Vice-Président en charge des finances expose au Conseil Communautaire les résultats de l'année 2018 suivants :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT : 377 935.14 €uros

EXCEDENT D'INVESTISSEMENT : 127 424.60 €uros

Restes à réaliser DEPENSES : 233 015.00 €uros

Restes à réaliser RECETTES : 144 363.00 €uros

Monsieur le Président sort et ne prend pas part au vote.

Après en avoir délibéré, l'assemblée plénière, décide :

- ***D'APPROUVER les comptes administratifs 2018 « budget SPAC » ;***
- ***DE NE RIEN AFFECTER au compte 1068 « Excédent de fonctionnement capitalisé ».***

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.
Pour extrait conforme,

Le Président

Jean-Pierre de FALLOIS

